



LA VIE MUNICIPALE

Bulletin d'information de Pluduno



En ces temps troublés, que le calme de la Nature nous inspire et nous guide vers plus de sérénité, de citoyenneté, de solidarité.

EN CHEMIN

vers le nouveau restaurant scolaire





Mairie

8 place Abbé Oléron
22 130 PLUDUNO

 **02.96.84.13.79**
 **02.76.01.31.12**
 **contact@pluduno.fr**
 **www.pluduno.fr**

Heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi :

de 8h45 à 12h15
et de 13h30 à 17h

Mardi :

de 8h45 à 12h15
et de 13h30 à 18h30

Samedi :

de 9h à 12h sauf août

Jedi :

fermée toute la journée.

Imprimeur gérant : Maxime LEBORGNE
Equipe de rédaction : Elodie COMMAULT,
Nicole VILLER, Philippe PLARD, Magalie
TEILLET, Alix CHOLLET, Aurélie DUPAS,
Daniel LEVÉQUE
Photo de couverture : Loïc REVEL

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà déjà au mois d'octobre, l'automne a pointé son nez et la rentrée scolaire nous paraît déjà loin.

Les bambins de notre commune ont rejoint les bancs de l'école avec des conditions très particulières et inédites liées à la Covid. Cette rentrée s'est toutefois bien passée du fait de la bonne application du protocole sanitaire allégé en septembre.

Je tenais à vous communiquer que l'école Magellan accueille 153 enfants dont 148 inscrits au restaurant scolaire et l'école Sainte Jeanne d'Arc 99 dont 93 inscrits pour le repas.

Nouveauté, depuis septembre, les enfants de Sainte Jeanne d'arc apprécient de déjeuner dans le nouveau restaurant scolaire communal, rue Chateaubriand.

Le personnel encadrant les enfants pendant cette pause méridienne conviviale donne le meilleur de lui-même afin qu'ils apprécient les bons petits plats élaborés par notre cuisinier qui travaille les aliments en privilégiant le circuit court, local et bio.

Les menus sont élaborés avec une commission constituée des directeurs des deux écoles, de parents volontaires, d'élus communaux, du cuisinier et depuis quelque temps des principaux intéressés... des enfants représentant leur école, toujours avec l'idée d'allier la satisfaction gustative et l'équilibre alimentaire. Si vous souhaitez intégrer cette équipe, les bonnes idées sont les bienvenues, contactez la mairie.

De son côté, l'accueil périscolaire compte à son actif 179 inscrits.

Les lundis, mardis et jeudis soir, votre commune propose l'aide aux devoirs encadrée par des bénévoles jusqu'à 18h (94 inscrits). Nous les remercions vivement.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous nos enfants et remercions le personnel communal et pédagogique qui s'investit grandement.

Prenez soin de vous !

Isabelle Jouffe

Adjointe, chargée des affaires scolaires et périscolaires

ECHOS

du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etait excusée : Alix CHOLLET
Secrétaire de séance : Bernard CHRETIEN

TRAVAUX AMENAGEMENT RESTAURANT SCOLAIRE & ACCUEIL PERISCOLAIRE – AVENANTS AUX LOTS N° 5 ET N° 9

Bernard CHRETIEN, Adjoint chargé des travaux, fait une synthèse des travaux du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

Des travaux complémentaires sont à prévoir et certains prévus au marché ne seront pas réalisés.

Le Conseil Municipal :

- valide l'avenant n° 1 du lot n° 5 (isolation, cloisons & menuiseries intérieures) avec l'entreprise Jacky LE CAM pour une moins-value d'un montant de 5 897,00 € H.T.

- valide l'avenant n° 1 du lot n° 9 (électricité/plomberie) avec l'entreprise Mickaël OUTIL pour un montant de travaux supplémentaires de 1 349,11 € H.T.

Le marché global passe de 58 822,46 € à 54 274,57 € H.T.

LOTISSEMENT DU GUEBRIAND – DIVISION DU LOT N° 25 EN 2 LOTS ET MODIFICATIF AU PERMIS D'AMENAGER

Il est rappelé que par délibération du 5 mars dernier, le Conseil Municipal avait décidé de diviser le lot n° 25 du Lotissement du Guébriand en 3 lots individuels, lot initialement réservé pour la construction de logements locatifs.

Vu la surface de ce terrain, il est proposé de le diviser en 2 lots seulement.

Le Conseil Municipal décide de diviser le lot n° 25 du Lotissement du Guébriand en 2 lots individuels et de modifier le permis d'aménager en conséquence.

TRAVAUX HABILLAGE DES MURS DU PARVIS DE L'EGLISE

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise TRADIPIERRE de Plurien pour les travaux d'habillage des murs du parvis de l'Eglise pour un montant de

10 630,90 € H.T. (12 757,08 € TTC).

CONVENTION DE PASSAGE AVEC L'ACCF - TERRAIN RUE DU VAL

Bernard CHRETIEN, Adjoint au Maire, propose de passer une convention avec l'Association Catholique des Chefs de Famille (A.C.C.F.) pour le passage sur sa parcelle situé au n° 1 de la rue du Val afin d'aménager un passage pour les élèves pour se rendre à l'accueil périscolaire et au restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal accepte de passer cette convention.

PANNEAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise 4S SIGNALISATION de Quévert pour l'acquisition de panneau de signalisation temporaire pour un montant de 3 272,40 € H.T. (3 926,88 € TTC).

NETTOYEUR HAUTE PRESSION

Bernard CHRETIEN, Adjoint au Maire, informe que le nettoyeur haute pression du service technique est en panne. Vu le montant élevé de la réparation, il propose de le changer.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un nettoyeur haute pression pour le service technique.

ECLAIRAGE PUBLIC – RENOVATION COFFRET FOYERS TERRAIN DE FOOTBALL

Le Conseil Municipal approuve le projet d'éclairage public RENOVATION DU COFFRET DES FOYERS G76/77 DU TERRAIN DE FOOTBALL présenté par le Syndicat Départemental d'Energie (S.D.E.) des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1 464,48 € TTC (coût total des travaux majoré de 8% de frais d'ingénierie).

RESTAURATION SCOLAIRE - REMPLACEMENT DE LA FORMULE TICKETS & ACQUISITION DE LOGICIEL

A compter du 1er juillet 2020, il devient obligatoire de proposer aux familles le paiement en ligne pour les factures de l'accueil périscolaire ou une autre solution de paiement dématérialisé (paiement par carte bancaire) pour les régies qui fonctionnent par tickets comme le restaurant scolaire. Une réflexion a également été engagée en commission sur le maintien ou non du système des tickets pour la restauration.

Le Conseil Municipal décide d'abandonner le système des tickets de restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire prochaine et de procéder à une facturation au mois.

Il est pour cela nécessaire d'acquérir un logiciel de gestion et de facturation des services périscolaires.

Le Conseil Municipal a décidé également d'accepter le remboursement des tickets restants aux familles à la fin de cette année scolaire. Ce remboursement se fera par virement.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs du restaurant scolaire à compter de la rentrée scolaire 2020/2021 de la manière suivante :

- Repas enfant de la Commune	: 3,00 €
- Repas enfant hors commune	: 3,58 €
- Repas adulte	: 6,00 €
- Repas adulte occasionnel	: 6,90 €

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2020/2021 de 2 % par rapport à l'année en cours, à savoir :

	Commune / Hors Commune	
MATIN :		
Arrivée avant 8h00	1,56€	1,87€
Arrivée après 8h00	0,90€	1,06€
SOIR :		
Départ avant 17h30	1,84€	2,19€
Départ entre 17h30 et 18h15	2,37€	2,79€
Départ après 18h15	2,42€	2,93€

Présence Occasionnelle :		
Arrivée avant 8h00	3,54 €	4,25€
Arrivée après 8h00	2,37 €	2,81€
Départ avant 17h30	2,37 €	2,81€
Départ après 17h30	3,54 €	4,25€

Dégressivité selon le nombre d'enfants :

- Pour 2 enfants : - 30 %
- Pour 3 enfants et + : - 40 %

(Pourcentage de réduction appliqué sur le total dû par la famille).

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – LISTE DE CONTRIBUABLES

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, conformément au 1 de l'Article 1650 du Code Général des Impôts, une commission municipale des impôts directs (C.C.I.D.) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée du Maire, de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants. Ces commissaires sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double proposée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide de proposer que les commissaires de la C.C.I.D. soient désignés parmi la liste de contribuables jointe à la présente délibération.

LOTISSEMENT DU GUEBRIAND – TRAVAUX BUSAGE DE NOUES

Le Conseil Municipal décide de faire buser les noues du Lotissement du Guébriand.

Ces travaux sont estimés à environ 12 000 € H.T.

QUESTIONS DIVERSES

> Présentation des travaux en cours :

Extension des terrains de boules

Planning des travaux de voirie 2020 : Le Louvre, Le Violay/Lanfondrie/La Lande & La Ville Oreux/Yriac.

Planning de passage de l'épaveuse sur la commune.

> Investissements 2020 :

Présentation des principaux investissements prévus au budget 2020.

Compte tenu des coûts engendrés par le protocole sanitaire de lutte contre le Covid, il est décidé de reporter les projets d'agrandissement du magasin Trois fois rien et de consolidation des berges de l'Étang du Guébriand en 2021.

> Ecole :

Isabelle JOUFFE fait le point sur l'organisation de la reprise de l'école et des services périscolaires.

Maxime LEBORGNE remercie les agents et salue le travail réalisé avec les équipes enseignantes.

> Mise en place de blocs de pierre semi-enterrés pour éviter l'installation des gens du voyage sur les terrains communaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2020

Étaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Était excusée : Isabelle GUILBAUD (ayant donné pouvoir à Pierrick LORY)

Secrétaire de séance : Michel RAFFRAY

un montant de 3 154,30 € H.T. (3 785,16 € TTC).

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DE MASQUES AVEC DINAN AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente.

MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DES LOTS - LOTISSEMENT DU GUEBRIAND

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente des lots du Lotissement du Guébriand à 60 euros TTC le m² et dit que cette délibération remplace et annule la délibération n° 027/2020 du 5 mars 2020.

DENOMINATION « HAMEAU DE LA DIEUZAIS »

Le Conseil Municipal décide de nommer le nouveau secteur d'habitation situé route de la Dieuzais, sur la parcelle cadastrée section ZT n° 112, « LE HAMEAU DE LA DIEUZAIS » et d'attribuer des numéros aux habitations : du n° 1 au n° 5 (selon le plan joint en annexe).

PARTICIPATION FINANCIERE POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour la participation financière de la commune au Forum des associations 2020 si Dinan Agglomération décidait de ne plus participer à son financement.

MARCHE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT RUE ST ROCH ET PLACE DE L'EGLISE

Le Conseil Municipal valide l'avenant n° 2 du marché des travaux d'aménagement de la rue Saint Roch et du secteur autour de l'Église avec l'entreprise EUROVIA pour des travaux.

DECLASSEMENT DU TRONCON DE LA R.D N°28

Le Conseil Municipal prononce le classement du tronçon de la R.D. n° 28 dans le domaine public communal sous la dénomination Voie Communale (V.C.) n° 115, dès la perception de la prise en charge de la couche de roulement par le département, conformément à la convention de mandat signé.

SIGNALETIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide la réalisation de la signalétique des bâtiments communaux : mairie et médiathèque (intérieur), salle Chateaubriand, maison des associations, accueil périscolaire, restaurant scolaire et décide de retenir l'entreprise FANIK pour la fourniture et pose de cette signalétique.

AMENAGEMENT DU CHEMIN D'ACCES DANS LE JARDIN DERRIERE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes pour l'aménagement de ce chemin : Sablière des Trois Croix de Pluduno pour un montant de 611,00 € H.T. (733,20 € TTC), Point P de Plancoët pour

MOTION POUR L'HÔPITAL DE DINAN

Monsieur le Maire fait un état des lieux de la situation.

Le Conseil Municipal décide de :

- réaffirmer sa solidarité envers les personnels de santé après une année extrêmement difficile marquée de surcroît par la crise sanitaire liée à la COVID-19, de reconnaître l'inéluctabilité d'une fermeture dans les conditions actuelles, mais de rejeter le projet de Centre de Périnatalité de Proximité (CPP) ce qui entraînerait la fin définitive des accouchements à Dinan ;
- soutenir au contraire un autre futur souhaitable pour le territoire, tel que défendu avec force depuis des années : un hôpital de plein exercice à Dinan, avec une maternité accouchante pérenne;
- demander à l'ARS d'assumer les ambitions réaffirmées pour ce territoire, par un plan de relance à la hauteur du besoin et de l'ambition relancée par le discours du 12 mars;

- demander aux parlementaires d'élaborer et promouvoir des propositions de loi assurant la présence de médecins là où le service public les requiert, assortis de systèmes de rémunération équitables et viables ;
- et demander à l'ARS de réévaluer, avec les représentants de notre territoire, la pertinence du découpage actuel des territoires hospitaliers.

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux en cours
- Présentation de photos des travaux du lotissement du Guébriand.
- Présentation de l'organisation de la gestion de l'eau par Michel Raffray.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etait excusée : Isabelle GUILBAUD (ayant donné pouvoir à Pierrick LORY)
Secrétaire de séance : Isabelle JOUFFE

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Conformément aux articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Les délégués sont : Maxime LEBORGNE, Nicole VILLER, Loïc REVEL, Isabelle JOUFFE et Bernard CHRETIEN.

Les suppléants sont : Vincent CHESNAIS, Angélique LE VERGE et Alix CHOLLET.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Isabelle GUILBAUD et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Vincent PERROQUIN et Aurélie LEMARCHAND
Secrétaire de séance : Bernard CHRETIEN

Présentation de Marie-José FAGUET, agent en renfort au service administratif sur un mi-temps depuis le 1^{er} septembre.

COVID-19 : Monsieur le Maire rappelle que le virus circule toujours et que chacun doit être vigilant. Il invite les conseillers à prendre contact avec les personnes fragiles et vulnérables de la commune, les rassurer, les aider, et faire remonter en mairie tout besoin ou demande particulière.

MARCHE TRAVAUX DE L'ÉGLISE—EUROVIA— AVENANT N°3

Bernard CHRETIEN, Adjoint chargé des travaux, informe que des modifications ont été demandées au sujet des travaux d'aménagement de la rue Saint Roch et de la Place de l'Église.

Le montant de ces travaux s'élève à 6 079,40 € H.T. (7 295,28 € TTC).

Le Conseil Municipal valide l'avenant n° 3 du marché des travaux d'aménagement de la rue Saint Roch et du secteur autour de l'Église avec l'entreprise EUROVIA

pour des travaux complémentaires d'un montant de 6 079,40 € H.T. (7 295,28 € TTC).

ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR

Vincent CHESNAIS, Adjoint au Maire, propose l'acquisition d'un 2^{ème} défibrillateur à installer dans le centre-bourg.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise ECOSAFE d'HENANBIHEN pour la fourniture et pose d'un défibrillateur pour un montant de 1 707,97 € H.T. (2 049,56 € TTC).

CONVENTION D'AUDIT D'ASSURANCE

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par F.B. CONSEIL de Perros-Guirec pour procéder à l'audit des contrats d'assurance pour les risques s'appliquant aux dommages aux biens, véhicules, marchandises transportées, auto-mission, protection juridique, responsabilité civile, pour un montant de 1 600 € H.T.

AMENAGEMENT TERRAIN DE BOULES SUPPLEMENTAIRE — DEMANDE DE FONDS PLAN DE RELANDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Maxime LEBORGNE, Maire, présente le plan de relance Fonds d'investissement exceptionnel du Conseil Départemental des Côtes d'Armor et propose de déposer un dossier pour les travaux d'aménagement d'un terrain de boules supplémentaire.

Le Conseil Municipal :

- valide les travaux d'aménagement d'un terrain de boules supplémentaire;
- sollicite l'aide du Conseil Départemental pour la réalisation de ces travaux (Plan de relance fonds d'investissement exceptionnel);
- valide le plan de financement prévisionnel.

APPEL A PROJET « CONSTRUIRE LE NUMERIQUE EN COTES D'ARMOR » DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Maxime LEBORGNE, Maire, présente l'appel à projet « Construire le numérique en Côtes d'Armor » du Conseil Départemental et propose de déposer un dossier pour l'acquisition de matériel (tablettes & PC portables). Le Conseil Municipal :

- valide le projet présenté intitulé « S'il te plaît, apprends-moi le numérique ! »;
- sollicite l'aide du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet « construire le numérique en Côtes d'Armor »;
- valide le plan de financement prévisionnel.

RETROCESSION DE VOIRIE « LE BOIS FEUILLET » - JOSEPH ESNAULT

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Joseph ESNAULT, propriétaire au lieu-dit « Le Bois Feuillet », pour l'acquisition d'une section du chemin rural desservant uniquement sa propriété.

Le Conseil Municipal décide de rétrocéder à Monsieur Joseph ESNAULT une section du chemin rural n° 17 au lieu-dit « Le Bois Feuillet », au prix d'un euro le m².

Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

DESIGNATION REPRESENTANT COMMUNAL AU COMITE DE PILOTAGE DU PAPI DU BASSIN VERSANT DE L'ARGUENON

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Arguenon est un dispositif en œuvre depuis 2017 sur le territoire du bassin hydrographique de l'Arguenon et de ses affluents. Le PAPI a pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Initialement prévu sur 4 ans, le PAPI a été prolongé d'une année supplémentaire suite à la signature d'un avenant au programme en 2019, permettant de finaliser les actions en cours jusqu'à fin 2021.

A la demande de l'Etat et des collectivités locales, le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre assure le portage et la coordination du PAPI Arguenon.

Il est demandé à chaque commune signataire du PAPI Arguenon de désigner un élu référent pour les réunions du comité de pilotage.

Le Conseil Municipal désigne Pierrick LORY élu référent pour les réunions du Comité de Pilotage du PAPI Arguenon.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte-rendu de la **vérification des aires de jeux** réalisée par la société APAVE. Le toboggan de l'accueil périscolaire devenu dangereux va être démonté, réparé, puis réinstallé après validation par l'Apave.

- Travaux en cours :

Lotissement du Guébriand : retard dû au déplacement du transformateur.

15 lots optionnés à ce jour.

Présentation des travaux du programme voirie 2021 proposés à Dinan Agglomération.

Aménagement du parking rue du Val : plan en cours .

Devis en cours pour l'insonorisation du restaurant scolaire de l'école Magellan.

- Vincent Chesnais informe de la reprise **des activités des associations** début septembre avec respect du protocole sanitaire pour l'utilisation des locaux mis en place par la mairie. Mise à disposition de gel hydroalcoolique, produits désinfectants, petit stock de masques,

- Rappel de l'arrêté du Maire rendant obligatoire le **port du masque** aux abords des écoles, de l'accueil périscolaire et du complexe sportif.

- Loïc REVEL fait part des échanges avec la responsable du centre des finances publiques de Plancoët concernant la TVA sur marge pour les ventes dans les lotissements. Il propose de maintenir le prix de vente des lots du Lotissement du Guébriand à 60 € le m².

- Présentation de la liste définitive des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

- Rappel des formations proposées aux élus par l'ARIC. Témoignage de Vincent Chesnais sur l'importance et le bénéfice de ces formations.

- Logements communaux : Changement de locataires dans un des appartements situés au n° 8 rue Chateaubriand courant novembre.

- CCAS : Nicole Viller rappelle qu'il est composé de 5 membres du Conseil Municipal et de 5 personnes hors élus qui sont Christine MARY, Noël ANSQUER, Claude GIRAUD, Marie-Geneviève COUPE et Christine REVEL-SALMON.

- **Stock de masques en tissu** : à récupérer à l'accueil de la mairie. Un message sera diffusé sur Facebook pour informer qu'ils sont à disposition des habitants à l'accueil de la mairie.

- Discussion sur l'organisation d'une première journée citoyenne.



NECROLOGIE

Jean-Claude Hesry nous a quittés le 26 septembre 2020 après avoir lutté courageusement contre la maladie pendant 4 ans.

C'était un homme de conviction et de valeurs qui était au service des autres. Il l'a démontré à travers différents mandats :

- Adjoint au maire de Maurepas et vice-président de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin les Yvelines de 1971 à 1977
- Conseiller municipal de Pluduno de 1995 à 2020
- Vice-président du Syndicat de la Baie de 2001 à 2008
- Président de l'association FNACA de 1998 à 2017 puis Président d'honneur

Jean-Claude, merci pour tout ce que tu as apporté à notre belle commune, Josiane et tes enfants peuvent être fiers de toi. Une minute de silence a été observée lors du dernier conseil municipal.

Maxime Leborgne, Maire

JURY D'ASSISES

Monsieur le Maire a procédé au tirage au sort sur la liste électorale de six personnes appelées à constituer la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises des Côtes d'Armor pour l'année 2021.

Ce tirage au sort a donné les résultats suivants :

- Aurélie BINA née INCHINGOLO
- Dominique BUKIEWICZ
- Philippe LE JOLY
- Eliane THOMINOT née LEBORGNE
- Nicole CHEVREL née GOURGAND
- Nathalie LEMAITRE née POULAIN



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Rendez-vous, le mercredi 11 novembre à 11h à la mairie pour un dépôt de gerbes au monument aux morts avec la participation des enfants des deux écoles.

Cette cérémonie aura lieu dans le respect des règles de distanciation et le port du masque sera obligatoire.

DON DU SANG



PROCHAINES DATES À PLUDUNO :

MARDI 20 OCTOBRE

ET LUNDI 21 DÉCEMBRE

**SALLES POLYVALENTES 100 ET 200,
11H-13H ET 15H-18H30**

INFORMATIONS

Pratiques et communales

DÉCHETTERIE

Z.A de la route de Dinan
22130 Plancoët - 02.96.80.29.72

Horaires :

Du 1^{er} février au 31 octobre

- lundi de **9h à 12h**
- mardi, mercredi, vendredi et samedi de **9h à 12h** et de **14h à 18h**
- jeudi de **14h à 18h**

NUMÉROS UTILES

Atelier municipal	02.96.84.31.83
Salle Polyvalente/Omnisports	02.96.84.08.78
Accueil périscolaire (7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45)	02.96.84.27.51
Médiathèque	02.21.61.00.15
Ecole publique Magellan	02.96.84.12.54
Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc	
Maternelle (rue du Val)	02.96.84.14.15
Primaire (rue de Guébriant)	02.96.84.11.93

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 3 juillet à Dinan	: Justin LEDUC
Le 23 juillet à Dinan	: Julia SAULNIER EON
Le 8 août à Saint Malo	: Naëlle BUAN
Le 22 août à Dinan	: Mateüs DEBAUDRE de PANTHOU
Le 20 septembre à Saint Briec	: Enzo CADIOT
Le 28 septembre à Plérin	: Rose BOUVIER

MARIAGES :

Le 25 juillet	: Arnaud MARIVINT et Lucie AUBERT
Le 1er août	: Samuel GENOIS et Marine MASSUE
Le 29 août	: Julien PERREE et Charlotte HANNEBICQUE

DECES :

Le 9 juin	: Marie-Claire VUILLIER veuve RUELLOU, à l'âge de 73 ans
Le 18 juin	: Jean-Paul GUEGUEN, à l'âge de 72 ans
Le 23 juin	: Bruno JEANTET, à l'âge de 65 ans
Le 1er septembre	: Jean-Jacques DESRIAC, à l'âge de 68 ans
Le 2 septembre	: Hervé LAURENT, à l'âge de 58 ans
Le 10 septembre	: Louis BRIEND, à l'âge de 90 ans
Le 21 septembre	: André MARY, à l'âge de 71 ans
Le 26 septembre	: Jean-Claude HESRY, à l'âge de 83 ans
Le 1er octobre	: Raphaël TROTEL, à l'âge de 85 ans



PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 022 237 20 C0006	Maison individuelle	8, hameau de la Grosserais
PC 022 237 20 C0005	Maison individuelle	La Chapelle Bouan
PC 022 237 20 C0004	Stabulation à chevaux	Saint Père
PC 022 237 20 C0008	Carport	Le Drouzy
PC 022 237 20 C0007	Abri de jardin	4 rue du Bois-ès-Fènes
PC 022 237 20 C0009	Maison individuelle	2 Chemin de la Vallée
PC 022 237 20 C0010	Porcherie d'engraissement	La Ville Rouxel
PC 022 237 20 C0013	Piscine couverte	11 rue de la Guérande
PC 022 237 20 C0011	Carport	Le Clos Neuf
PC 022 237 20 C0015	Garage	48, Bel Orient
PC 022 237 20 C0014	Carport	11, Lotissement La Combe
PC 022 237 20 C0016	Maison individuelle	4 rue Marie Allo

MEDIATHEQUE



JEUDI 15 OCTOBRE

Nous accueillons une auteure de littérature jeunesse, Delphine Perret, dans les classes de CP-CE1 de l'école Magellan et celle de CE1-CE2 de l'école Ste Jeanne d'Arc. Vous découvrirez les photos de cette rencontre dans la prochaine gazette !

VENDREDI 30 OCTOBRE

DE 10H À 12H

L'association A.N.S.E.M.B.L.E* organise un atelier interactif autour des émotions pour les enfants de 0 à 10 ans. Cet atelier se déroulera en deux séances, à 10h pour les 0/4 ans et à 11h pour les 5/10 ans. Chaque groupe sera limité à 8 enfants. Chaque enfant devra être accompagné par un adulte masqué. Cet atelier est gratuit inscription obligatoire :

02.21.61.00.15

ou pluduno.mairie@orange.fr

* Atelier Nature Sens Eveil Mouvement
Bienveillance Lien Echange

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

DE 14H00 À 16H30

Claudine Miclo animera un atelier de confection de décorations de Noël en papier pour décorer votre sapin et votre table ou encore emballer un présent. Il sera animé par Claudine Miclo et se déroulera à la médiathèque. Limité à 10 personnes avec inscription obligatoire :

02.21.61.00.15

ou pluduno.mairie@orange.fr

PARTICIPATION LIBRE

MERCREDI 9 DÉCEMBRE DE 10H À 17H

La médiathèque accueille les jeux de la ludothèque. Venez découvrir ou redécouvrir la passion du jeu. A partir de 4 ans. Entrée Libre

Pour mémoire, la médiathèque est ouverte :

Lundi : de 16h15 à 17h30

Mercredi : de 10h à 12h

et de 14h à 16h

Vendredi : de 9h30 à 11h30

et de 16h15 à 18h30

Samedi : de 10h30 à 12h

C.C.A.S—MASQUES

Il y a encore des masques en tissu, faits par des bénévoles, à votre disposition à la mairie.

Le C.C.A.S. a également reçu des masques chirurgicaux à destination des personnes vulnérables de la commune (bénéficiaires de RSA, Allocation adulte handicapé...)

N'hésitez pas à passer à la mairie ou à contacter les services au 02 96 84 13 79.

Le Comité Départemental du Sport Adapté des Côtes d'Armor (CDSA 22)



Le CDSA mène une action sur le territoire costarmoricain en vue du développement de l'activité physique et sportive des personnes en situation de handicap mental et/ou physique. Sur le Pays de Dinan, plusieurs projets sont envisagés sur les prochaines années. Une première action a débuté le 1^{er} octobre

et doit se poursuivre jusqu'au 24 juin 2021. Elle se déroule à Corseul :

De 14h30 à 15h30 pour des jeunes (6 à 12 ans) présentant des troubles autistes;

De 16h à 17h pour des jeunes (12 à 18 ans) en situation de handicap mental et/ou physique, peu ou pas scolarisés.

Les associations locales qui souhaitent s'inscrire dans cette dynamique sont clairement recherchées pour accompagner ce projet, en créant par exemple une section adaptée au sein de l'association.

CONTACT CDSA 22 :

02 96 76 25 32

[cgsportadapte22@gmail.com](mailto:cdsportadapte22@gmail.com)

sabrina.andre.cdsa22@gmail.com

06 72 22 52 53

EN PHOTOS

Les travaux de la commune



La rue des Trois Croix est bitumée ainsi que les voies piétonnes. Place maintenant à l'aménagement paysager...



Le foyer paroissial, devenu insalubre, a été démolit



La place de l'Eglise



LES ECOLES

ECOLE MAGELLAN

La rentrée était attendue avec une grande impatience par les élèves qui souhaitent retrouver leurs camarades et leur enseignant. Le protocole sanitaire est bien respecté, les gestes d'hygiène bien compris par tous. Dans ces conditions, le retour en classe s'est très bien déroulé.

VOILE

Comme chaque année, les élèves de CM1 et de CM2, classe de Mme Juhel et Classe de M. Paris, ont pu bénéficier de cinq demi-journées d'apprentissage sur des catamarans du centre nautique de Saint Jacut. Ces stages sont payés par la mairie et le transport assuré par Dinan Agglomération. Accompagnés par Dorian, moniteur de voile, et de Marius, stagiaire, les enfants ont pratiqué diverses manœuvres comme l'arrêt, l'empannage et le virement de bord. Le temps s'étant montré clément, les deux groupes ont pu pique-niquer un midi sur la plage des Ebihens. De très bonnes journées pour commencer l'année !



COMME UN CONSEIL MUNICIPAL ...

La classe de CM2 a profité de la présence de M. Le Maire dans sa mairie pour venir visiter les locaux et la salle de réception. Reçus comme pour un conseil municipal, les enfants ont pu poser diverses questions sur la commune et le rôle des élus. Plusieurs avaient même des suggestions et des idées à soumettre. Cela pourra faire l'objet d'une nouvelle réunion des enfants.



LES ÉLUS EN VISITE

Visite guidée de l'école publique par Monsieur Joël PARIS au profit des élus municipaux : moment privilégié de présentation de l'organisation de l'équipe enseignante et des classes ainsi que du rôle du personnel municipal, du restaurant scolaire ; échanges sur le rôle prépondérant et l'efficacité éducative des investissements matériels et immobiliers de la mairie en étroite collaboration avec le corps enseignant ; prospectives sur les investissements nécessaires quant à la poursuite de la mission des enseignants et quant aux travaux concernant la cour de récré...



ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Les élèves de l'école Sainte Jeanne D'Arc ont repris le chemin de l'école le mardi 1er septembre.

Les effectifs sont en légère hausse avec un accueil de nouveaux élèves dans chaque classe.

L'équipe pédagogique a accueilli un nouvel enseignant, Jean-Michel MA-THIAS, qui a en charge la classe des CM.

Les tout-petits ont apprécié particulièrement d'avoir un espace classe et de récréation rien que pour eux.

Petits et grands ont également découvert leur nouveau restaurant scolaire. Ils en apprécient la qualité d'insonorisation et la luminosité.

Après une enquête sur la vie de l'école proposée l'an dernier à tous les élèves, les parents d'élèves, le personnel et les enseignants, il en est ressorti l'envie de réaménager les cours.

Les élèves souhaitent redéfinir des lieux, et les végétaliser davantage.

C'est pourquoi cette année, nous lançons le projet en coopération avec l'association « Vers le jardin » et les associations des écoles afin de végétaliser les extérieurs.

Nous espérons également que les CM pourront partir une semaine en classe découverte « Nicolas Hulot » à Branféré.

Enfin, nous finirons notre année scolaire par une semaine de classe cirque, clôturée par un spectacle réalisé par les élèves.

Belle année scolaire à tous, l'équipe enseignante



Olivia, le combat continue !

Rappelons que l'association *P'tit Corps Malade*, basée à Saint-Maudez, œuvre afin d'aider la famille d'Olivia, jeune fille tétraplégique, à acquérir du matériel et des équipements. L'école MAGELLAN est un des lieux de collecte de bouchons. Poursuivons cette collecte pour Olivia.

Renseignements :
olivia.ptitcorpsmalade@gmail.com

VIGILANCE COVID-19

Depuis l'arrêt du confinement, les situations de vie ont changé mais les messages restent les mêmes et rappellent continuellement l'importance de maintenir le respect des gestes barrières afin de ralentir puis stopper la propagation du virus. Nous ne sommes pas dans un contexte de « vie normale ». Si nous voulons éviter un reconfinement ou des mesures restrictives, il faut réagir et agir en ce sens.

Au niveau national, en Bretagne, et y compris dans les Côtes d'Armor, on observe une reprise exponentielle de l'épidémie : les cas de positivité et d'incidence augmentent fortement et de manière continue.

CHIFFRES DE L'ARS AU 12 OCTOBRE
dans le département des Côtes d'Armor:

TAUX D'INCIDENCE

49,8

pour 100 000 habitants (24,2 le 2 octobre).

TAUX DE POSITIVITÉ

5,65 %

(2,81% le 5 octobre)

Des incivilités sont observées quotidiennement sur la commune et elles doivent cesser. Nous devons nous protéger les uns les autres, et surtout les personnes sensibles. Il serait dommage de passer d'une phase de prévention à une phase de verbalisation ; mais si cela est nécessaire, des opérations de contrôle seront mises en œuvre.

Les lieux clos, les lieux où la population se densifie, l'espace privé et/ou familial, les complexes sportifs ou salles polyvalentes, les établissements de santé ou d'accueil des personnes âgées... sont propices à la propagation du virus.

Soyons toutes et tous des citoyens responsables face à cette pandémie.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DE MONSIEUR LE PRÉFET EN DATE DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

Article 1^{er} : Toute personne de onze ans ou plus porte un masque de protection, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté et jusqu'au 30 octobre inclus :

- aux abords, dans un rayon de 100 mètres, de tous les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), d'enseignement supérieurs et de formation du département y compris les lieux de restauration collective de 07h30 à 19h00 ;
- aux abords, dans un rayon de 100 mètres, de tous les établissements d'accueil collectif de mineurs du département sans hébergement de 07h30 à 19h00.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

rendant le port du masque obligatoire en extérieur pour toute personne de 11 ans ou plus, à partir de 7 heures, pour une durée de deux mois dans différents secteurs du bourg :

- aux abords des écoles,
- à proximité de l'accueil périscolaire,
- au complexe sportif.

Pluduno



PROPRETÉ ET CONTAINERS

Malgré les containers de tri sélectif et d'ordures ménagères mis à disposition en différents points de la commune, de nombreuses marques d'incivilités et de non respect de l'environnement sont encore à déplorer.



Le problème est principalement au niveau des sacs déposés au pied des containers de tri, ou de divers objets (cartons, meubles encombrants divers, déchets verts) qui devraient être apportés à la déchetterie de Plancoët. C'est du travail supplémentaire pour les agents communaux qui doivent faire ce que quelques administrés ne font pas. La loi autorise la verbalisation des contrevenants.

Les points d'apport volontaire ne sont pas à confondre avec la déchetterie.



VIE ASSOCIATIVE

HERMINE BADMINTON

En ce début de saison, les volants ont déjà la tête en l'air ! Vous aussi, venez nous rencontrer et tenter ce sport ! La convivialité est offerte et au rendez-vous !

Vincent Reboux, l'animateur sportif, saura vous guider pour vous « dé-penser »... Le jeu amènera aux efforts et à vos sourires ! Vous avez 3 séances d'essai. Inscriptions obligatoires aux séances, via notre blog, au préalable.

Les créneaux horaires ont été modifiés.

- Lundi 19h45 à 21h30 : Adultes et ados
 - Mercredi 16h45 à 18h : Enfants primaires – collèges – lycées
 - Mercredi 19h45 à 21h30 : Adultes et ados
 - Vendredi 17h à 18h : Enfants primaires
 - Vendredi 17h30 à 19h15 : Enfants collèges et lycées
- Ils sont susceptibles d'évoluer (vous en serez avertis au préalable).

Une opération **Vente de saucissons** aura lieu début Décembre 2020. Nous aurons aussi le plaisir d'organiser une rencontre familles (les jeunes du club invitent leurs parents, et les adultes invitent leurs enfants). D'autres activités, type bowling, seront également proposées.

L'assemblée générale du mercredi 7 octobre a désigné un nouveau bureau. Un duo sera aux commandes de la présidence : Jérôme Thouvenin et Myriam Cabaret. Armand Delhaye reste Trésorier, et Lucien Kermeur prend la fonction de secrétaire.

Si vous souhaitez vous défouler et échanger de bons moments, n'hésitez plus, et venez nous rejoindre !

Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre blog !

herminedepluduno.blogspot.fr/

ou facebook.com/herminedepluduno/

Renseignements : Lucien au 06.64.39.85.90 ou

herminedepluduno@gmail.com ;

Vincent au 06.75.12.13.74 ou

vincent.reboux@laposte.net .



PLANCOËT ARGUENON FOOTBALL CLUB



Après de longues semaines sans ballon, les joueurs jeunes et seniors et leurs staffs avaient hâte de fouler la pelouse sur les sites de Pluduno, Plancoët et Saint-Lormel. Cette reprise a été marquée par l'application d'un protocole sanitaire très strict : prise de température, port du masque, respect des distances, feuille de présence, lavage des chasubles après chaque entraînement. Malgré ces contraintes motivation et bonne humeur étaient au RV!



Site Internet : lepafc.footeo.com Facebook : [PlancoëtArguenonFC](https://facebook.com/PlancoëtArguenonFC)

HERMINE TENNIS

Pour notre deuxième année en division supérieure D3, nous avons terminé à la sixième place malgré une saison chaotique. Pour la saison 2020-2021, nous sommes à la recherche de joueurs pour étoffer notre effectif.

Tous les jeudis, nous nous entraînons à la salle omnisports de 17h00 à 22h00.

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre, la cotisation annuelle est 55€ licence FFT incluse.

Le championnat reprend le 4 octobre où nous recevons Merdrignac TC et le 15 novembre nous recevons Léhon TC. Tous les matches se jouent dans la salle omnisports, le 18 octobre nous jouons à Fréhel TC, le 29 novembre nous jouons à Lamballe TC et le 13 décembre nous jouons à Broons.

Contact et renseignements :

06-33-25-95-19

Le président Didier MULLIER

A.P.E.

Comme beaucoup le savent déjà, la « Braderie des Petits Bouts » organisée habituellement le 11 novembre est annulée cette année en raison de la situation sanitaire.

Malgré tout, il semblait essentiel aux membres de l'APE de garder cette date importante en proposant un **repas à emporter**, concocté par le restaurant « La Pénate ».

Les réservations de repas sont possibles directement auprès de l'APE de l'école jusqu'au 2 novembre. La livraison se fera au restaurant La Pénate de 10h30 à 13h le 11 novembre.

Une vente de sapins de Noël sera organisée courant novembre pour une livraison début décembre.

ARGUENON INFORMATIQUE

Depuis 20 ans, @rguenon informatique propose des cours d'initiation et de perfectionnement aux différents usages des outils informatiques : savoir gérer le courrier électronique, apprendre à utiliser toutes les possibilités d'Internet, visualiser, améliorer et classer ses photos numériques, améliorer sa pratique d'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette, etc...

@rguenon informatique dispose de 3 sites bien équipés sur Corseul, Créhen et Pluduno. L'association a ainsi déjà initié plus de 1200 personnes, venant de 25 communes différentes.

Son action et sa pérennité sont essentielles au lien social, à l'épanouissement citoyen, dans un monde de plus en plus numérique et dématérialisé.

@RGUENON INFORMATIQUE RECHERCHE DES ANIMATEURS BENEVOLES

pour faire perdurer son action et ce lien social qu'elle assure.

Si vous avez une connaissance pratique dans l'utilisation des ordinateurs, si vous souhaitez partager et transmettre vos connaissances, si vous êtes prêt à donner un peu de votre temps et à aider les autres, **Contactez l'association au 02 96 27 97 51 ou arguenon.informatique@gmail.com.**



CULTURE ET LOISIRS

Après avoir eu connaissance des nouveaux protocoles sanitaires, la plupart des ateliers ont pu reprendre leur activité, seule la danse bretonne est encore en attente étant donné que la distanciation est là, difficile à respecter.

Le salon du livre a finalement été annulé et ceci pour deux raisons : la première est que les auteurs, ayant d'abord donné une réponse positive quant à leur participation, étaient de moins en moins certains de venir. La seconde raison est que nous ne disposons pas de la salle habituelle et l'organisation s'avérait compliquée.

Espérons que l'année prochaine sera plus clémente et nous permettra de revenir à la normale.

TROIS FOIS RIEN

Après une fermeture pendant le confinement, le magasin a retrouvé son animation habituelle. Depuis notre déménagement dans les nouveaux locaux, nous avons accueilli 8600 visiteurs et 40 000 articles ont trouvé une seconde vie. Le magasin s'est agrandi avec l'aménagement de la serre où nous pouvons désormais exposer tout ce qui n'est pas fragile. Ce qui nous a permis de réagencer les rayons pour une circulation plus fluide des visiteurs.

Notre cagnotte nous sert uniquement à financer l'aménagement du magasin (étagères, tables, signalétique...) et sera utilisée pour équiper la future extension. Notre comptabilité est à la disposition de qui veut.

Si la situation sanitaire le permet, nous avons toujours le projet de proposer des ateliers participatifs visant la réduction des déchets, la prévention du gaspillage et pourquoi pas d'autres activités à la condition qu'elles soient gratuites et ouvertes à tous.



Aménagement de la serre

Deux ouvertures à thèmes sont prévues :

**SAMEDI 17 OCTOBRE
APRÈS MIDI**

Spéciale
manteaux d'hiver

**SAMEDI 21 NOVEMBRE
JOURNÉE**

10h00-12h00/14h00-17h00

Spéciale
jouets

(vérifiés et en bon état)

100 Fin octobre, nous en serons à notre 100^{ème} ouverture depuis notre installation rue de la scierie grâce à la persévérance et la fidélité d'une vingtaine de bénévoles.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée et en cas de forte affluence, nous vous demandons de patienter un moment à l'extérieur.

Malgré les contraintes du moment, nous nous efforçons de toujours vous accueillir dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'équipe Trois Fois Rien



Depuis mars 2020, l'équipe de Trois Fois Rien, magasin pour rien a mis en place une grainothèque, certes modeste actuellement mais qui ne demande qu'à grandir.

Qu'est ce qu'une grainothèque ?

Une grainothèque est un outil qui permet l'échange continu de graines de légumes, fruits, fleurs, aromatiques etc... hors du système marchand.

Basée sur le mode du troc (afin de maintenir une grainothèque auto-alimentée), la grainothèque vous invite à déposer des graines non issues du commerce et à prendre, en échange, des semences proposées par un autre jardinier en herbe.

Comment ça marche ?

Pour assurer la pérennité du système, vous pouvez prendre des graines, en échange de vos propres graines. Ces actions n'ont pas besoin d'être simultanées : vous pouvez ainsi ramener des graines après votre récolte. Ce système de troc permet de maintenir une grainothèque auto-alimentée.

Chaque personne s'engage à ne prendre que la quantité de graines dont elle a besoin.

Attention, les graines commerciales ne sont pas autorisées ! En France, seules les graines que l'on a récoltées soi-même de ses propres plantes sont librement échangeables et transmissibles hors des circuits commerciaux.

Comment procéder ?

Nous mettons à votre disposition des petits sachets dans lesquels vous disposerez vos graines bien séchées en y notant le nom de la variété, l'année de récolte (éventuellement)

Une exigence : que les semences soient bio et reproductibles (non OGM, non hybrides F1)

Dans quel objectif ?

Pour la gratuité, dans un monde où tout s'achète,
Pour la liberté d'échanger et reproduire nos graines,
Pour un entretien citoyen de la biodiversité,
Pour des semences locales, adaptées à notre terroir,
Pour un partage général afin de verdir notre environnement, qu'il soit rural ou urbain,



NATURE

Mystère autour des nids d'hirondelles du bourg de Pluduno



Mercredi 29 juillet, mais que faisaient tous ces gens le nez en l'air dans le bourg de Pluduno ?

A l'initiative de VivArmor et du Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor, un comptage participatif a été organisé, pour la première fois à Pluduno, dans le cadre de l'opération "Agir pour les Hirondelles", animé par le GEOCA, qui a pour but de recenser les nids d'hirondelles dans un maximum de communes des Côtes d'Armor et d'informer les habitants sur la présence de cette espèce menacée.

Racontez-nous le parcours des hirondelles...

Dans notre département, les premières Hirondelles des fenêtres arrivent aux environs du 15 mars (exceptionnellement dès le mois de février) après un long voyage depuis le nord de l'Equateur, et parcourent ainsi entre 5000 et 7000 Km.

Pourquoi un tel parcours ?

Cette migration s'explique principalement par le régime alimentaire spécialisé de l'hirondelle. Elle ne mange que des insectes volants qui disparaissent totalement l'hiver alors que dans le même temps, l'Afrique en regorge.

Un voyage dangereux...

La traversée de la Méditerranée sera sans pitié pour les plus faibles d'entre-elles, et en cas de gros grain, ce sera la véritable hécatombe dans les rangs de nos vaillants oiseaux. Une fois sur les côtes de l'Afrique, il leur restera un autre obstacle non moins facile à traverser: L'immense désert saharien! Statistiquement, un adulte de l'année précédente sur deux meurt au cours de la migration. Ainsi, il est probable que le couple qui reviendra s'installer chez vous cette année ne soit pas exactement le même, un des deux partenaires n'ayant pas survécu et ce sont les mâles qui sont le plus fidèles au lieu de naissance.

C'est donc un grand service que vous rendez à ces oiseaux en laissant intacts les nids construits les années précédentes. Vous leur éviterez une dépense supplémentaire d'énergie que constitue la construction d'un nouveau nid. Elles pourront y faire une ou deux nichées et même trois si les conditions le permettent.

Combien en avez-vous compté ?

Dans le bourg de Pluduno, nous avons compté 56 nids dont 31 étaient occupés, 15 sans indice de présence, 6 détruits ou décrochés et 4 nids artificiels, La zone la plus dense se trouvant autour de la Place du 19 mars 1962.

Comparativement aux autres bourgs de même taille recensés, (9 nids occupés en moyenne) ce "score" est réellement marquant d'autant que le taux de nids occupés est

nettement supérieur aux moyennes observées ailleurs. Raison de plus pour protéger et accueillir le mieux possible les Hirondelles de fenêtres dont les recensements de nids montrent un déclin de cette population en Europe de l'ouest de 41% depuis le début des comptages en 1989.

Une espèce protégée

En France, les hirondelles et les martinets bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux protégés (loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature). En outre, la protection des nids d'hirondelles s'inscrit dans une démarche citoyenne visant à favoriser la survie d'espèces menacées par les activités humaines et la destruction de leurs milieux naturels.

Bon à savoir...

Pour les personnes incommodées par les déjections sous les nids, un dispositif anti salissures a été mis au point par VivArmor et est commercialisé par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et en plus, il est fabriqué par une entreprise de Pommeret près de Saint Brieuc :

<https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/nichoires/nids-hirondelles/dispositif-anti-salissures-pour-hirondelles>
En cas de nécessité (travaux de ravalement de façade par exemple), il est possible de remplacer des nids naturels par des nids artificiels comme vous pouvez en voir place Abbé Oléron ou rue de Guérande. A acheter ou fabriquer soi même (tuto sur site LPO) sans oublier de contacter VivArmor pour des conseils de pose adaptée.

Yves Faguet, administrateur de VivArmor Nature

*Avec cris et battements d'ailes,
Sur la moulure aux bords étroits,
Ainsi jasant les hirondelles,
Voyant venir la rouille aux bois.*

Théophile Gautier

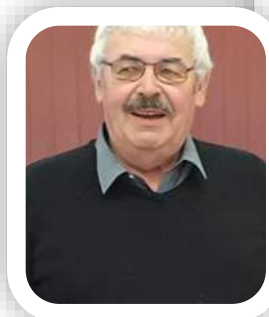


Place du 19 mars 1962 : 3 nids occupés avec traces d'un nid qui s'est décroché

LES ASSOCIATIONS VOUS PARLENT

La rentrée 2020 des associations, une rentrée pas comme les autres...

En septembre, les associations ont fait leur rentrée à Pluduno et ont mis en place, de façon méticuleuse, les nouveaux protocoles sanitaires. L'équipe de rédaction a souhaité prendre connaissance de ce qu'elles vivent. Elle a ainsi rencontré :



Michel FAVREL
Club du Bois es
Fênes



Annie NICOLAS
Hermine Forme
et Dynamisme



Vincent REBOUX
Entraîneur basket



Claudine MICLO
Club de Gym



Philippe NICOLAS
Val Arguenon Football

Comment se passe la mise en place du protocole sanitaire ?

Michel FAVREL : Ça se passe bien. Tous les participants portent le masque et utilisent le gel mis à disposition. Je note tous les noms des participants .

Claudine Miclo : Les participantes apportent le plus souvent leurs tapis et serviettes. Sinon, les tapis utilisés sont désinfectés par les bénévoles après chaque utilisation. J'ai la liste de toutes les adhérentes et je note toutes les présences à chaque séance.

Vincent REBOUX : Comme vous voyez, la salle est aérée, les enfants déposent chacun leurs vêtements dans des cerceaux posés au sol et espacés. On n'utilise plus les vestiaires. Je vérifie la température de chacun à leur arrivée. Avec le basket et donc la manipulation du ballon, les joueurs utilisent très souvent le gel hydroalcoolique à disposition.

Annie NICOLAS : En amont, j'ai envoyé à chaque participant un courriel annonçant le protocole, et il est très bien respecté. Le gel hydroalcoolique est fourni à l'entrée par la mairie. Le masque est obligatoire à l'arrivée et au départ. Il peut l'enlever une fois sur son tapis. J'invite à prévoir un sac pour le masque, le temps de la séance, et à apporter son stylo pour cocher son nom sur le registre de présence.

Educateur PAFC (Plancoët Arguenon Football Club) : Nous avons mis en place un protocole sanitaire (gestes barrières) et qui respecte les exigences de la fédération. Une feuille de présence existe sur chaque site et elles sont rangées dans un classeur au fil des séances. Il faut encore faire de la pédagogie notamment pour séparer les parents et la zone éducateurs/joueurs. Le port du masque est globalement respecté.

Philippe NICOLAS : Nous nous sommes rendus aux réunions organisées par les mairies dont le but a été de sensibiliser et d'aider les associations à mettre en place un protocole sanitaire et le respect des gestes barrières. Ces démarches des mairies sont logiques et appréciées. Ce n'est pas toujours chose aisée d'appliquer un protocole sanitaire et notamment le port du masque. On fait régulièrement des rappels mais les choses avancent bien. Il faut être vigilant et pédagogue. Lors de nos déplacements, nous observons que tous les clubs de football ne sont pas forcément au même niveau de prévention?



Quels sont les changements dans votre fonctionnement ?

Michel FAVREL : Bien sûr ! Les tables sont espacées ainsi que les joueurs. C'est assez facile car il y a beaucoup moins de personnes. Aujourd'hui, par exemple, pour la reprise du Club, il n'y a que 20 personnes.

Educateur PAFC : Le contexte sanitaire modifie l'accueil et l'organisation des séances. Les enfants

respectent la distanciation sociale. Le nettoyage et la désinfection des lieux sont plus contraignants mais importants. On se responsabilise encore plus.

Philippe NICOLAS : Naturellement, la situation oblige à s'adapter et à modifier nos habitudes. On a repensé notre organisation face au Covid. Nous sommes attentifs au respect des règles sanitaires. Le nettoyage des lieux et des vestiaires doit être rigoureux. Nous avons une obligation de moyens concernant la sécurité sanitaire. Le club accompagne au mieux ses bénévoles ».



Flux de circulation au stade



Au basket, les enfants déposent leurs vêtements dans des cerceaux espacés.

Quel impact sur la fréquentation et sur les finances ?

Michel FAVREL : Pour nous, personnes âgées, il y a beaucoup de crainte. Certains ont peur de se déplacer et de se regrouper. De plus, nous ne pouvons plus organiser les repas et lotos. Tout cela aura un impact, bien sûr, sur les finances....

Claudine MICLO : Pour nous, aucun. Nous avons même augmenté le nombre d'adhérentes depuis la rentrée.

Vincent REBOUX : Non, actuellement, nous n'avons pas de baisse dans nos effectifs.

Annie NICOLAS : en termes de fréquentation, je n'ai vu aucun impact. Il y a même de nouveaux inscrits. Quant en termes de finances, il y a une baisse puisque je ne peux recevoir que 15 personnes dans la salle 100, au lieu de 18.

Membre du CA, PAFC : A ce jour, nous sommes vigilants sur le nombre de licenciés joueurs/dirigeants. On va de 5 à 86 ans ! Il est trop tôt pour se prononcer sur l'évolution des effectifs. Cela dépend des catégories. L'agence nationale du sport annonce une baisse de 10 % tous sports confondus. Le nombre de spectateurs aux matchs est à suivre en ce début de saison. Au niveau des finances, les recettes billetterie/buvettes vont être impactées. De mêmes, les animations et festivités sont annulées ou reportées. Nous sommes aussi dans l'incertitude en ce qui concerne le montant des partenariats pri-

vés. L'équilibre budgétaire de la saison est une réelle préoccupation.

Philippe NICOLAS : Le nombre définitif de licenciés n'est pas encore connu. Le budget du club est très affecté. Les manifestations qui nous rapportent des recettes importantes ont été annulées : tournoi de juin, repas du 14 juillet, repas de novembre... Certains spectateurs peuvent ne pas venir au match à cause du risque sanitaire ; là aussi la billetterie et la buvette sont impactées ».

Et la vie associative ? Quel changement observez-vous ?

Membre du CA, PAFC : Inévitablement, la vie associative est perturbée. Nous sommes conscients que le club est un vecteur important au niveau du lien social et nous continuons d'agir en conséquence. Mais le contexte sanitaire nous limite ou nous bloque dans nos actions. Les gens sont prudents. L'ambiance est moins joviale. A la fin des matchs, les gens ne se regroupent pas au foyer ou à la buvette ».

Philippe NICOLAS : Le lien social est rompu dès lors que les manifestations festives n'ont pas lieu ou que les gestes barrières imposent une prudence et une distanciation sociale. Le masque est nécessaire mais il dénature le contact avec autrui. C'est difficile à vivre, principalement pour les personnes sensibles qui restent parfois chez elles par prudence ou crainte. Notre club est un lien important entre les personnes. Le vivre ensemble est fondamental chez nous et les gens aiment se retrouver. Il faut réussir à préserver cet état d'esprit ».

Comment voyez-vous l'avenir ?

Annie NICOLAS : Grande question !

Membre du CA, PAFC : Dans ce contexte sanitaire lugubre, le rayon de soleil vient des bénévoles et des licenciés. Il n'y a pas de crise du bénévolat et des membres. Le club reste intergénérationnel au niveau encadrement, animation et joueurs. Les gens ont besoin de se retrouver et la vie associative prend plus que jamais son importance. Il faut néanmoins réinventer nos animations, nos festivités, nos événements, pour maintenir le lien social du club et ses recettes. L'avenir financier du club est clairement un vrai sujet d'inquiétudes.

Philippe NICOLAS : L'avenir ? Le club va devoir adapter ses manifestations et ses animations. Nous sommes très attentifs et très préoccupés par notre équilibre financier. La saison sportive et la vie associative doivent pouvoir se dérouler dans la sérénité et la joie de se regrouper autour de notre passion : le football. A nous d'agir au mieux dans ce sens ».



CLUB DE LECTURE

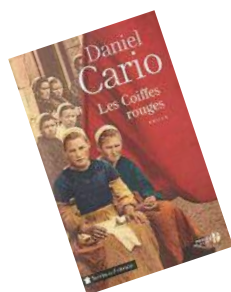
Thème proposé : Un vêtement ou un accessoire dans le titre

MARK CHILDRESS : La tête dans le carton à chapeaux

1965 Alabama , Lucille, 6 enfants , un mari tyrannique, rêve de devenir star à Hollywood...
Road-movie loufoque et déjanté, destin rocambolique d'une femme immature et apprentissage de la vie pour des enfants...



DANIEL CARIO / Les coiffes rouges



Douarnenez 1924 , les 32 conserveries où travaillent plus de 4000 femmes, les « penn-sardin ».
1924, mouvement social , les femmes vont brandir le drapeau de la révolte...
Roman vrai, roman à la Zola, roman naturaliste, roman historique , roman réaliste, prise de conscience d'un monde ouvrier et l'émergence d'une femme...

RIKKA PALKKINEN / L'armoire des robes oubliées

Anna découvre une vieille robe et apprend qu'elle appartenait à une certaine Eva, la nurse de sa mère...
Toute une gamme des sentiments de ces femmes faibles et fortes à la fois... L'amour d'une mère pour sa fille... Un roman à découvrir ...



MICHÈLE DESBORDES / La robe bleue



Une vieille femme assise devant un bâtiment, elle attend : c'est Camille Claudel devant l'asile où elle a passé 30 ans... Elle attend son frère Paul...
Un livre hommage...

NATHALIE LÉGER / La robe blanche

Un livre très personnel et exigeant...
Poignant et si bien écrit !!!
Enquête sur l'artiste Pippa Bacca qui voulait porter la paix...



PASCAL HUGUES / La robe de Hannah (1904- 2014)

L'auteur vit à Berlin et cherche à savoir l'histoire de sa rue et des habitants. Un véritable puzzle qui nous fait vivre l'Histoire au cours d'une enquête sociale et historique. C'est passionnant !!

PAUL GRIMBERT / La petite robe de Paul



Paul fait un achat compulsif et irréflecti : une robe blanche qu'il cache dans sa penderie...
Cet acte va mener son couple au bord du gouffre le temps d'un week-end...
Récit émouvant sur le pouvoir de l'inconscient et le poids du souvenir qui entraînent ce couple aux limites de la déraison et de la mort... A lire !!!

CYNTHIA OZICK / Le châle



Un camp de concentration, Rosa et Magda , son bébé, qu'elle cache dans un châle qui lui est volé.
30 ans plus tard, Rosa qui vit à Miami reçoit le châle par la poste...
Roman triste : le souvenir, l'horreur , la détresse... et après ?...

TONI MAGUIRE / Les larmes et la soie



Fin XIXe , en Angleterre, un trafic d'enfants...
Roman dérangeant qui mêle émotion et dégoût.

BARROWS / Le secret de la manufacture des chaussettes inusables



1938, en Virginie, la fille d'un sénateur refuse le mariage imposé et est envoyée dans une petite ville dont elle doit retracer l'histoire. Une jolie histoire qui traverse l'Histoire avec une intrigue accrocheuse et divers procédés d'écriture...

Le Club de lecture vous donne rendez-vous le lundi 9 novembre à 17h30.
Thème : Un chiffre dans le titre
OUVERT A TOUS

L'HISTOIRE DE PLUDUNO

La connaissez-vous ?

Grâce aux recherches de l'association *Culture et Loisirs* dans les années 80, nous pouvons retracer en plusieurs séquences l'histoire de Pluduno... Merci à l'équipe qui y avait longuement travaillé : Jeanine Dibonnet, Titine Oléron, Yvette Cocherel, Marcelle Aurégan, Joseph Dibonnet, Marie-Ange Biard, Dominique Le Doujet, Gérard Chevillard, Marie-Ange Merdrignac, Didier Méheut.

Que veut dire PLUDUNO ?

L'explication étymologique est un exercice amusant, mais très aléatoire car les preuves sont difficiles à établir pour valider telle ou telle interprétation.

Encore, une histoire de Saint Breton !

Afin d'expliquer le nom de la paroisse, puis de la commune, nos devanciers ont régulièrement évoqué comme éponyme un « Saint HUNEAU » (ou encore TUDNO, selon l'interprétation de Monsieur José Martin) qui serait le fondateur de la « paroisse » (Plou = Plu) de « HUNEAU » (Tudno = Duno), et dont la HUNAUDAIE porterait également le nom. Deux noms pour un seul personnage arrivé au cours du VIème siècle, après avoir traversé la Manche. La lecture de José Martin est séduisante : Plou-Tudno qui donnerait Plu-Du(d)no, d'autant qu'il existe plusieurs noms de lieux outre-Manche dont « Llabdudno » (Llan-Dudno) composés de manière analogue. Llandudno se trouve légèrement à l'ouest de Liverpool, au Royaume-Uni. Aussi agréable que puisse apparaître le rapprochement, à notre connaissance la preuve n'est pas faite d'une correspondance certaine.



Alors, Pluduno aurait-il pris le nom d'un territoire de ces Bretons du Nord ?

Nous pensons qu'une petite discussion s'avère nécessaire avec nos devanciers : il est exact que les bretons sont arrivés à cette époque du VIème siècle, mais selon les historiens, les sources permettant de les identifier et de les nommer semblent peu fiables. Nous pouvons seulement retenir qu'ils venaient de la « Donomnée » (actuel DEVON), et qu'ils fondèrent le royaume de « DONOMNEE » située entre le Couesnon et la rivière de Morlaix, et ayant le Mené comme autre limite.

Et pourquoi pas une origine gauloise ?

Si l'explication par Saint HUNEAU (ou Dudno) est une jolie légende, une sorte de mythe des origines, elle n'est peut-être pas une vérité historique. Avant de s'arrêter définitivement à une explication du mot, il nous paraît intéressant de décomposer le toponyme PLUDUNO en « PLOU »-« DUNO » = « PLOU »-« DUNNUM ». Le mot « Dünnum » voulant dire « forteresse » en gaulois (exemple : Lug-Dünnum = Lyon). Ce pourrait donc être « la paroisse à la forteresse ». Mais, actuellement, de forteresse, point ! Il n'y a, à notre connaissance, aucun vestige en surface venant attester du fait qu'il pût y avoir un « Dünnum » dans les environs.

Il nous faut, en l'état actuel des connaissances, retenir par conséquent le sens géologique du mot gaulois « Duno » qui voulait dire « colline », et qui a laissé en français « la dune », mais aussi « Dinan », « Dinant ».

En résumé

« Plou-Duno » pourrait être : « paroisse » - « colline », la « paroisse » - « forteresse », ou la « paroisse » - « dudno », chacun peut choisir selon son inclination.

Si vous souhaitez participer à l'animation de cette rubrique par l'apport de photos et de textes, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

INTERVIEW

« S'il te plaît, explique-moi ton métier ! »

Connaissez-vous les membres des équipes municipales ? Celles et ceux qui remplissent les missions du quotidien, les missions administratives, techniques, d'accueil périscolaire et scolaire, de restauration ? Celles et ceux qui chaque jour œuvrent pour le bien-être de la commune et de ses habitants ; ces femmes et ces hommes de l'ombre insuffisamment connus aux yeux d'une majeure partie de la population...moi, toi, nous, vous, lui ou elle...

Notamment pour l'implication qu'elles et qu'ils mettent dans leur travail, l'équipe municipale vous propose de découvrir au fil des prochains bulletins municipaux qui elles et qui ils sont, leurs motivations, leurs missions, mais aussi leurs préoccupations, leurs liens avec la commune et sa population.

Nos premières investigations nous emmènent vers l'équipe administrative, en plein cœur du centre névralgique de votre commune, la mairie !

Découvrez son univers...peut-être n'y entrerez-vous plus de la même manière...

EPISODE 1

« De drôles de dames à Pluduno »

Pouvez-vous vous présenter et expliquer brièvement votre mission au sein de la mairie ?

Anne « J'habite la commune de Pléboulle. Cela fait 20 ans que je travaille à la mairie de Pluduno. En tant que secrétaire de mairie, mes missions sont très variées : accueil, téléphone, gestion des locations (barnums, tables...), état civil, cimetière/CCAS, gestion administrative du personnel communal. ».

Marie-José « Je suis domiciliée à Plancoët. Je viens tout juste d'arriver afin de renforcer l'équipe administrative. Je suis actuellement en formation avec mes collègues. J'interviens à ce jour sur l'état civil, l'accueil, le cimetière, la comptabilité courante (facturation des locations) et la gestion des logements ».

Elodie « Je viens de Saint-Méloir-des-Bois. Mes missions sont très variées. Je m'occupe de l'urbanisme c'est-à-dire de tout ce qui touche le droit des sols (permis de construire, déclaration de travaux). Autres sujets que je traite : la gestion de la cantine et de la garderie avec le chantier important de sa dématérialisation, le domaine des élections, la communication (bulletin municipal, Facebook, associations...) ».



Séverine « J'habite Saint-Lormel. Je travaille à la mairie de Pluduno depuis 15 ans, d'abord en tant que secrétaire. Depuis 2015, j'occupe le poste de Secrétaire Générale. Mes missions sont très diverses : je collabore en direct avec les élus, je prépare et j'assiste aux réunions du Conseil Municipal, j'assure le suivi des décisions qui sont prises, je prépare et je suis les budgets, je traite la comptabilité, j'ai en charge le suivi des marchés publics et des investissements et les dossiers de subvention, j'encadre certains services... ».

Quel est votre parcours ? Comment êtes-vous arrivée à ce poste ?

Anne « Je suis titulaire d'une licence Administration Economie Sociale et j'ai suivi, par opportunité, une formation avec le Centre de Gestion (CDG) de secrétaire de mairie. Je suis arrivée à Pluduno au départ pour un remplacement ».

Marie-José « J'ai passé un BEP puis un BAC PRO Communication Administrative et Secrétariat. Après plus de 18 ans passés à VELLEDA dans différents services Restauration, Accueil, Secrétariat Médical, Facturation et Comptabilité, j'avais besoin de changement. Durant mes études, j'ai effectué un stage à la mairie de Créhen que j'ai beaucoup apprécié. Aussi, le poste à la mairie de Pluduno correspond à mes attentes. J'aime l'environnement de la mairie, son atmosphère, le contact avec la population, rendre service ».



Elodie « Je suis titulaire du diplôme de premier clerc de notaire, en alternance. Puis, j'ai obtenu un Master en droit notarial, par le biais de la formation à distance. Alors vous vous demandez ce que je fais dans une mairie ?! Tout simplement, la crise immobilière m'a dirigée vers une autre carrière. J'ai suivi une formation avec le CDG 22 sur les Métiers de l'Administration Territoriale. Après diverses missions, je suis arrivée à Pluduno ».

Séverine «Après mon DEUG AES, j'ai obtenu une licence en Administration Publique. J'ai effectué des remplacements en Maine et Loire puis j'ai occupé un premier poste de secrétaire dans une commune de 800 habitants, et dans un syndicat d'eau. Au niveau familial, nous souhaitions changer de région et nous sommes arrivés en Bretagne, à Pluduno, lorsque mon poste actuel était à pourvoir ».

Qu'est-ce qui vous motive chaque matin pour venir à la mairie ?

Anne « Le travail tout simplement ! Je m'épanouis dans ce que je fais. J'exerce différentes missions, j'ai différents objectifs. J'aime le contact des gens de la commune. Mon quotidien n'est jamais monotone. La commune est dynamique dans son ensemble. Je m'y sens à mon aise ».

Marie-José « Comme je vous l'ai dit d'abord le changement et mon attirance pour le milieu municipal ! Je rejoins complètement Anne : les journées sont différentes, passionnantes. Les missions sont variées, le temps passe vite. J'aime écouter et aider les gens, je me sens utile. Il règne une bonne entente au sein de l'équipe et c'est très agréable. Pluduno est une commune qui cherche toujours à com-

muniquer, à être efficace, au service des habitants. Je trouve que les élus sont attentifs à leur bien-être et le personnel avance dans ce sens ».

Elodie « Tout comme mes collègues, mon travail est très diversifié en termes de tâches, de missions et de responsabilités. Les journées sont insolites, dynamiques. Je trouve valorisant le fait de pouvoir aider les administrés. J'aime rendre service à la population, être à l'écoute. Notre cadre de travail est très agréable ».

Séverine «J'apprécie la polyvalence de mon poste où il faut actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences. J'aime la richesse des relations humaines. Le poste est attrayant et valorisant. Les missions sont concrètes. Les journées sont variées et dynamiques ».

Comment vivez-vous la crise sanitaire ? Votre Métier a-t-il été affecté à court terme ou à moyen terme ?

Anne «La crise sanitaire a perturbé notre organisation. Pour ma part, je suis venue à la mairie le matin pour effectuer des tâches qui exigent d'être sur place. J'ai aussi été en télétravail. Je préfère de loin le travail en présentiel. Le COVID fait évoluer l'environnement de travail au niveau relationnel et à travers les gestes barrières ».

Marie-José «Je viens d'arriver. Je suis très sensible et attentive au respect des gestes barrières dans l'environnement de travail et de manière générale ; c'est quelque chose d'indispensable. Il faut se protéger mutuellement ».

Elodie « Une mairie ne s'arrête jamais. Ses missions sont primordiales. La population se tourne en priorité vers sa mairie. En ce qui concerne mon travail, l'urbanisme s'est poursuivi. Les habitants m'ont beaucoup sollicitée pour diverses informations. Le téléphone n'a pas arrêté de sonner, à tous niveaux. Le télétravail n'est pas ma panacée. J'ai bien intégré les gestes barrières, lesquels doivent demeurer et être appliqués ».

Séverine «A court terme, il a fallu réorganiser le service, mettre en place le télétravail, tout en continuant à être au service des usagers. Personne ne s'attendait à pareille situation. La mise en place des protocoles sanitaires, principalement au niveau scolaire et périscolaire, a été difficile. Les équipes ont été solidaires et les liens entre les personnes se sont renforcés. Le compromis entre le présentiel et la sécurité sanitaire est un véritable challenge.



A moyen terme, il va falloir continuer à s'adapter aux réglementations, aux protocoles sanitaires qui évolueront (écoles). Les agents continueront d'être réactifs et disponibles ».

Avez-vous un message à nous faire passer ?

Toutes « Cet article est l'opportunité de faire connaître notre service, nos missions.

Nous espérons que des usagers regarderont autrement le service public, « le fonctionnaire », du moins au niveau communal. Nous essayons de faire le « maximum » pour satisfaire la population. Il peut arriver, parfois, que plus d'écoute, de respect, de compréhension, soient bienvenus.

C'est important que les usagers connaissent nos métiers et se rendent compte de l'indispensable pérennité des services de proximité, et de tout ce que cela incombe».



**Prochain épisode
avec une autre équipe !**

Trombinoscope des employés communaux

SERVICES TECHNIQUES



Christian



Joël



Hervé



Thierry



Fabrice



Florence

PÉRI-SCOLAIRE



Patricia



Catherine



Solenn



Gwendoline



Sophie



Laurence

RESTAURATION



Akira



Béatrice



Séverine



Anne

MÉDIATHÈQUE



Mathilde

SCOLAIRE



Maryse



Nathalie

SERVICE ADMINISTRATIF



Elodie



Marie-José

